

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 24 septembre 2020**

**Rapporteur :  
Madame Forough-Léa  
DADKHAH**

**N° 33**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 30/09/2020  
- la transmission au contrôle de légalité le : 29/09/2020  
(accusé de réception du 29/09/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Laboratoire AMURE de l'UBO - Financement d'une thèse de recherche GoodFish**

**Il est proposé de participer au financement d'une thèse menée par le laboratoire AMURE de l'UBO présent à l'IUT de Quimper pour l'accompagner dans un programme de recherche concernant les nouvelles tendances de consommation des produits de la mer. Au vu de l'intérêt de ce programme pour le secteur de la pêche, il est proposé de financer ce programme de recherche pour un montant de 16 000 € par an sur 3 ans.**

\*\*\*

Depuis plusieurs années Quimper Bretagne Occidentale apporte son soutien à des programmes de recherche à travers des demandes de financement de thèses de doctorats. Aujourd'hui Quimper Bretagne Occidentale est à nouveau sollicitée par le laboratoire AMURE de l'UBO (centre de droit et d'économie de la mer) présent à l'IUT de Quimper pour l'accompagner dans le financement d'une thèse de recherche.

Ce projet cherchera à analyser les motivations des consommateurs et leurs évolutions dans un contexte où les politiques publiques visent un double objectif de préservation des écosystèmes marins et de sécurité alimentaire (y compris santé, nutrition). Les tendances de multi-labélisation observées dans le secteur des produits de la mer seront resituées par rapport à celles observées dans le domaine de l'alimentation en général. Le projet de thèse s'attachera également à étudier l'homogénéité des préférences entre un produit issu de la pêche et un produit issu de l'aquaculture. L'objectif final de ce travail sera de fournir des clefs de compréhension pour la mise en œuvre de politiques publiques efficaces englobant toutes les dimensions de la durabilité des produits de la mer.

Ce projet de thèse est mené en collaboration (codirection de thèse) avec l'IFREMER de Plouzané. Si la majorité des chercheurs du laboratoire est située sur le site de Plouzané, une antenne de l'UMR Amure existe depuis 2000 sur le site de l'IUT de Quimper. Aussi, la/le candidat-e à recruter sera amené-e à séjourner à la fois sur le site de Plouzané et sur le site

quimpérois pour des rencontres avec les opérateurs de la filière (armements, halles à marée, Organisation de producteurs, transformateurs, Comité départemental des pêches du Finistère). Par ailleurs le directeur de thèse est implanté à l'IUT de Quimper.

Le programme de recherche GoodFish débutera cette année pour une période de 3 ans. Quimper Bretagne Occidentale est sollicitée pour la prise en charge partielle du salaire d'un doctorant. Une demande d'allocation de recherche doctorale a également été déposée et accordée pour ce projet auprès de la région Bretagne.

La région (dispositif ARED) ne finançant qu'à 50%, le laboratoire AMURE sollicite un co-financement de la part de Quimper Bretagne Occidentale.

Le programme pourrait être financé chaque année comme suit, pendant 3 ans :

<b>Poste de dépense annuel</b>	<b>Région (ARED)</b>	<b>QBO</b>	<b>UBO</b>
<b>allocation de recherche</b>	16 000 €	16 000 €	0 €
<b>Fonctionnement</b> consommable, prestations, missions, diffusion	0 €	0 €	16 000 €
<b>Total/partenaire/3 ans</b>	<b>48 000 €</b>	<b>48 000 €</b>	<b>48 000 €</b>

Compte tenu de l'intérêt de ce programme de recherche pour le secteur de la pêche, il est proposé de cofinancer cette thèse pour un montant de 16 000 euros par an pendant trois ans, montant équivalent à la participation de la Région.

\*\*\*

Après avoir délibéré, monsieur David LESVENAN ne prenant pas part aux délibérations, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - de valider la participation de Quimper Bretagne Occidentale au financement de la thèse goodfish à hauteur de 16 000 € sur 3 ans ;
- 2 - d'autoriser madame la présidente à signer la convention de financement.